LE COUPON SPORT

DESCRIPTION

Le Département de l'Ille-et-Vilaine souhaite réduire les inégalités et encourager la pratique sportive des jeunes, en particulier pour les adolescents âgés de 11 à 15 ans issus de familles rencontrant des difficultés financières.

Les familles bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire peuvent ainsi recevoir un coupon sport pour payer l'adhésion et la licence de leur enfant à une association sportive. Pour un coût entre 45 et 90 euros, le coupon est de 20 euros. Au-delà de 90 euros, la valeur du coupon monte à 40 euros.

Auparavant prise en charge par l'Etat et le Département, cette aide repose aujourd'hui uniquement sur le Département. Pour l'année 2019-2020, le budget alloué à cette aide était de 115 000 euros.



CONTACT

- Ille-et-Vilaine,
- Service jeunesse et sport du Département : 02 99 02 34 14

THÉMATIQUES

Sport, culture, loisirs / Accès au sport

Jeunesse / Activités jeunesse

REPÈRES

7,35

